

**COVID 19 – MESURES SANITAIRES COVID 19 – VOTE PAR CORRESPONDANCE  
OU SUR LE SITE INTERNET DE LA CA 06 –**

**Session de la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes du mardi 16 mars  
2021 - PROJET DE DÉLIBÉRATION n° 2021/SE03/01 RELATIVE A  
L'APPROBATION DU COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE 2020**

Le contexte sanitaire lié à la COVID 19 a conduit le Président de la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes, en accord avec les services de l'Etat et l'Agent Comptable, à organiser la Session du mardi 16 mars 2021 selon un format adapté :

- Envoi du dossier à chaque élu, par lettre recommandée avec accusé de réception.
- Possibilités de vote soit par correspondance soit sur le site Internet de la CA 06.
- Envoi d'un SMS avec lien de vote sur le site Internet pour chaque élu.

**DÉLIBÉRANT** conformément aux dispositions législatives et réglementaires,

**VU** l'article R 511-54-1 du code rural et de la pêche maritime notamment,

**VU** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique

**Après avoir pris connaissance des éléments du compte financier de l'exercice 2020 et en avoir débattu, les Elus, par**

VOIX POUR  
VOIX CONTRE  
ABSTENTION(S)

**APPROUVENT** le Compte financier de l'exercice 2020 de la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes, détaillé comme suit :

- **Compte de résultat de l'exercice**

<b>CHARGES</b>		<b>PRODUITS</b>	
PERSONNEL	1 834 057,99 €	SUBVENTIONS DE L'ETAT	446 610,48 €
<i>dont charges de pensions civiles</i>		FISCALITE AFFECTEE	1 878 248,00 €
FONCTIONNEMENT	2 045 927,80 €	AUTRE SUBVENTIONS	569 851,90 €
autres que les charges de personnel		AUTRES PRODUITS	2 080 125,95 €
INTERVENTION	74 854,82 €	<i>Dont prestations de service</i>	953 448,62 €
		<i>Dont autres produits</i>	1 126 677,33 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 954 840,61 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>4 974 836,33 €</b>
<b>RESULTAT : BENEFICE</b>	<b>1 019 995,72 €</b>		
TOTAL EQUILIBRE		TOTAL EQUILIBRE	
du compte de résultat	4 469 838,00 €	du compte de résultat	4 469 838,00 €

- **Capacité d'autofinancement**

<b>CAPACITE D' AUTOFINANCEMENT</b>	
<b>Résultat</b>	<b>1 019 995,72 €</b>
Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions	92 496,78 €
Valeur comptable des immobilisations cédées	28 915,80 €
Reprise de provisions, dépréciations et d'amortissements	
Produits de cession des éléments cédés	-1 100 028,00 €
Neutralisation des amortissements	
Quote part des subventions d'investissement réintégréés au compte d	-3 167,82 €
<b>TOTAL DE LA CAF-IAF</b>	<b>38 212,48 €</b>

- **Etat de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés**

<b>EMPLOIS</b>		<b>RESSOURCES</b>	
<b>INSUFFISANCE d'AUTOFINANCEMENT</b>		<b>CAPACITE d'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>38 212,48 €</b>
INVESTISSEMENTS	2 777 084,03 €	FINANCEMENT DE L'ACTIF PAR L'ETAT	
REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES	1 050,00 €	FINANCEMENT DE L'ACTIF PAR TIERS AUTRES QUE L'ETAT	
TOTAL DES EMPLOIS	2 778 134,03 €	AUTRES RESSOURCES	1 100 028,00 €
		AUGMENTATION DES DETTES FINANCIERES	1 400 000,00 €
		TOTAL DES RESSOURCES	2 538 240,48 €
<b>Apport au Fonds de roulement</b>		<b>Prélèvement sur fonds de roulement</b>	<b>239 893,55 €</b>

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,  
**M. DESSUS**